



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/La-fermeture-de-Fessenheim-engagement-tenu-ou-jeu>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Nos dossiers et analyses > Fessenheim peut et doit être fermée maintenant ! > Actualités > **La fermeture de Fessenheim : engagement tenu ou jeu de dupes ?**

5 avril 2017

La fermeture de Fessenheim : engagement tenu ou jeu de dupes ?

Le conseil d'administration d'EDF devrait décider, le 6 avril semble-t-il, de la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim.

L'Alsace pour sa part n'aura tiré guère de bénéfices de cette centrale, si ce n'est les millions d'euros versés aux quelques communes les plus proches, en contrepartie d'un silence complice. Mais les risques, eux, sont supportés par toutes les populations d'Alsace, du Bade Wurtemberg, et bien au-delà !

Depuis juin 2016, le réacteur n°2 est d'ailleurs à l'arrêt total ! L'autorité de Sûreté Nucléaire interdit son redémarrage, car l'acier non conforme du générateur de vapeur présente des risques majeurs. Quant au réacteur n°1, des raisons similaires contraignent EDF à ne pouvoir l'exploiter qu'en « mode dégradé »... Triste fin de vie !

Pour autant, le 24 janvier 2017, EDF a réussi un coup de maître. Les trois exigences pour la fermeture de Fessenheim ont été acceptées, l'entreprise est gagnante sur toute la ligne ! Jugez-en :

- 1. Au mois de mai 2017, l'un des réacteurs de Paluel aurait été légalement considéré en « arrêt définitif » puisqu'il n'a plus fonctionné depuis 2 ans. Mais l'accident grave (chute d'un générateur de vapeur de 465 tonnes) n'est pas encore résolu. Alors, le 26 janvier dernier, Ségolène Royal a accepté de signer un arrêté pour éviter ce couperet !
- 2. Au mois d'avril, le chantier de l'EPR aurait dû cesser définitivement, car l'autorisation pour 10 ans allait arriver à son terme le 10 avril 2017. Mais les retards accumulés de l'EPR ont conduit EDF à demander une rallonge. La ministre de l'environnement et le Premier ministre ont cédé : un décret vient d'être signé le 23 mars 2017, portant la durée du chantier à 13 ans !
- 3. La centrale de Fessenheim est déficitaire et bancal ! Qu'à cela ne tienne, EDF a présenté sa prochaine fermeture comme « anticipée » (alors que les 40 ans sont pourtant bien atteints depuis mars 2017) et a obtenu en contrepartie le versement annoncé de 489 millions d'euros, ponctionnés au contribuable. Ce qui soulagera d'autant la dette abyssale d'EDF ! Et, puisque le 24 mars la Commission Européenne s'est dégagée de toute intervention potentielle, ce point est également acquis !

Or, voilà que quelques élus locaux, M. Eric Straumann (président du Conseil Départemental) en tête, s'émeuvent de ce que la décision de fermeture de Fessenheim interviendra à quelques semaines de l'élection présidentielle ! Certes, il aurait été judicieux que François Hollande agisse plus vite : au lendemain de son élection de 2012, il avait la légitimité pour prendre une ordonnance de fermeture !

Après tout, la politique énergétique est un pouvoir régalien et l'affaire est bien trop sérieuse pour que l'Etat ne se subordonne à EDF, société désormais privée ! Mais enfin, puisque son engagement était de fermer Fessenheim « durant son mandat », c'est la moindre des choses qu'il le respecte, serait-ce aussi tardivement ! Pourquoi Monsieur Brender (maire de Fessenheim) et Monsieur Sordi (député local), ont-ils refusé la main tendue par les industriels de Bremgarten, prêts à venir installer une zone d'activité bi-nationale de 2000 emplois à proximité de Fessenheim ? Il s'agit-là d'un projet duquel nous pouvons témoigner ! Ils ont préféré le déni, un peu comme si la centrale avait vocation à vivre éternellement. Et ce faisant, ont méprisé les Alsaciens et les Badois en continuant de nier les risques !

Que n'ont agi de leur côté les élus haut-rhinois ? Pourquoi donc n'ont-ils saisi les propositions que voulait leur faire le délégué interministériel à la fermeture du site dès sa nomination ? Le même Francis Rol-Tanguy avait eu la correction de réserver sa première visite aux salariés qui l'ont alors reçu comme... un malpropre ! Pourquoi les élus du secteur n'ont-ils pas rebondi, lorsque les communes de Fessenheim et de l'Essor du Rhin ont été classées en zone AFR (aides à finalités régionales) ?

Alors aujourd'hui, à quelques jours de la décision, nous redisons haut et fort que les élus locaux se sont campés dans le déni ! Et que l'employeur EDF n'a pas joué son rôle, en ne mettant pas en place depuis 2012 des actions de formation et des plans de restructuration pour le personnel. Certes, le statut EDF protège tous les salariés, mais il ne faut pas attendre la dernière minute pour s'en inquiéter. La sécurité des populations mérite mieux que ces considérations électoralistes, guidées par la doctrine pro-nucléaire de certains partis politiques !

Il faudra d'ailleurs respecter la Loi sur la transition énergétique dans son esprit : l'abrogation d'une « puissance équivalente » (Fessenheim en l'occurrence) doit PRÉCÉDER et non pas suivre la construction d'une nouvelle installation nucléaire (l'EPR de Flamanville). Ceci signifie que la Ministre Ségolène Royale devra bien veiller à ne pas inverser cette logique : Fessenheim doit donc être définitivement et irrémédiablement fermée avant la fin du mandat de François Hollande ! Lier son sort au démarrage de l'EPR, qui lui-même est incertain, ce serait la dernière erreur à ne pas commettre, Madame Royal !

Jean-Jacques RETTIG, président du C.S.F.R.

Aline BAUMANN, présidente de Stop Fessenheim

André HATZ, porte parole médias de Stop Fessenheim